

Capacité de Médecine en Addictologie Clinique

03/12/2021

Objectifs : Perfectionnement des connaissances en clinique somatique, biologie, clinique psychiatrique, sociologie et histoire, action sociale, économie et aspects médico-légaux de l'alcoolisme, tabagisme et autres toxicomanies.

Durée : 2 ans **Nombre de places** : 15 places par faculté

Droits d'inscription (à confirmer) :

- **En 1^{ère} année** : 502€ (deux chèques de 251€ dont un pour l'examen probatoire/ second chèque encaissé en cas de réussite à l'examen probatoire)
- **2^{ème} année** : 502 €
- **Mémoire final** : 380 €

Enseignant coordonnateur pour la Faculté de Médecine de Strasbourg :

Pr. Laurence LALANNE

Service d'Addictologie – Pôle de Psychiatrie Santé Mentale et Addictologie – Hôpital Civil (Clinique Psychiatrique) – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88.11.64.25 Mèl : laurence.lalanne@chru-strasbourg.fr

Secrétariat : Barbara LEHN

Service d'Addictologie – Pôle de Psychiatrie Santé Mentale et Addictologie – Hôpital Civil (Clinique Psychiatrique) – BP 426 – 67091 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88.11.64.25 Mèl : barbara.lehn@chru-strasbourg.fr

Examen probatoire :

Il a une durée de 2 heures et consiste en 2 questions écrites et un entretien.
Le programme porte sur les complications médicales de l'alcoolisme et du tabagisme.

Cours et programme :

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, les cours seront organisés soit en présentiel soit en visioconférence.

Cours 64 h en 1^{ère} année + 60 h en 2^{ème} année.

L'enseignement a lieu sous la forme de séminaires de 2,5 jours (en général 4 par année universitaire) se déroulant alternativement à Strasbourg et à Nancy.

Dates des cours :

Strasbourg :

- 1^{ère} session d'enseignement : du 12 au 14 janvier 2022,
- 2^{ème} session d'enseignement : du 11 au 13 mai 2022.

Nancy :

- 1^{ère} session d'enseignement : du 16 au 17 décembre 2021,
- 2^{ème} session d'enseignement : du 16 au 18 mars 2022.

Examens :

Les examens de fin de 1^{ère} et 2^{ème} années consistent en un écrit d'une durée de 2 heures comportant 4 questions notées chacune sur 20. L'obtention de la moyenne à l'examen de fin de 1^{ère} année est nécessaire pour le passage en 2^{ème} année.

Date et lieu de la 1^{ère} session d'examen : le 16 juin 2022 de 10h à 12h à Strasbourg et à Nancy.

Date et lieu de la 2^{ème} session d'examen : le 15 septembre 2022 de 10h à 12h à Strasbourg et à Nancy.

Mémoire :

Le candidat propose son sujet au responsable de la Capacité.

Date et lieu de la soutenance des mémoires : le 13 octobre 2022 à 14h à Strasbourg.

Stage :

Le stage est obligatoire. Il comporte 80 demi-journées effectuées dans une ou plusieurs structure(s) agréée(s).

Validation :

La validation nécessite la validation des épreuves écrites, du mémoire et du stage.